

Tableau de bord : Rapport d'activité 2021-2022

Département Forêt – Octobre 2022

Bruxelles Environnement



		Avant 2022				2022				2023 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet	
Garantir la gestion intégrée et durable du patrimoine forestier et naturel												
1. Rassembler les informations scientifiques sur les bois, forêts et sites naturels												
1.1 Etudier la biodiversité dans les bois, forêts et sites naturels												
1.1.1	Assurer le monitoring des projets de reconnexion (écoduc) en collaboration avec le dpt. Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Monitoring de l'efficacité des infrastructures de reconnexion écologique de la ligne de chemin de fer 161 réalisé pour les chiroptères par l'équipe « stratégie biodiversité » de la DEV Monitoring du nouvel écoduc surplombant la voie ferrée via caméras infra-rouges par le département Forêt 	100%	<p>Un projet de nouvel écopont au-dessus de la chaussée de la Hulpe est en cours.</p> <p>Une première étude géotechnique a été menée en août 2021.</p>	Poursuivre les procédures pour la mise en place du nouvel écopont au-dessus de la chaussée de la Hulpe		10%		Mise en place du nouvel écopont au-dessus de la chaussée de la Hulpe		indéfini	
1.2 Monitorer la population et l'état sanitaire de la grande faune												
1.2	Monitorer la population et l'état sanitaire de la grande faune	<ul style="list-style-type: none"> suivi de la population de chevreuils via la méthode de l'Indice kilométrique d'abondance (IKA) réalisé annuellement depuis 2008 sur l'ensemble de la forêt de Soignes, en collaboration avec les deux autres régions marché public attribué à l'asbl Wildlife & Man (1.700 € TVAC/an) suivi de la population grande faune par réseau de caméras infrarouges suivi des observations grande faune via formulaire d'encodage par les 3 régions envoi des animaux morts pour autopsie au Département des Maladies Infectieuses et Parasitaires de la Faculté de Médecine Vétérinaire - Université de Liège 	oui	<ul style="list-style-type: none"> Les rapports d'autopsie ne mettent pas en évidence de pathologies alarmantes et/ou pouvant expliquer une éventuelle chute de la population de chevreuil en forêt de Soignes. Sangliers : en 2021, 2 observations rapportées (en Région Flamande en 2022, 6 observations rapportées (en Région bruxelloise). Ika chevreuil : baisse de l'indice kilométrique mise en évidence en 2014, 2015 et 2016. Population en 2021 se stabilise à un niveau inférieur à avant 2013. IK moyen période 2008-2013 a fluctué autour de 1 chevreuil/km. L'indice n'a jamais dépassé 0,75 depuis 2014. Depuis 2017, l'IK est passé sous la barre des 0,6. La valeur pour 2021 est plutôt basse 	Poursuivre le monitoring Remettre en place une procédure pour les suivis des observations et mortalités d'animaux	<ul style="list-style-type: none"> marché public divisé en deux parties ; coordination (à charge de BE) et traitement des données (à charge de l'ANB) marché public pour la coordination attribué à la fondation Forêt de Soignes (5.500 € TVAC/an) couche cartographique pour le relevé d'observations d'animaux morts ou vivants (pour les 3 régions) 	En partie	Poursuivre le monitoring	Idem 2022	indéfini		

Avant 2022					2022				2023 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
				avec une moyenne de 0,5 par rapport aux chiffres depuis 2014, de sorte que la baisse semble s'être poursuivie.							
1.3	Suivre et mettre à jour de l'inventaire des arbres remarquables de la forêt de soignes										
1.3	Suivre et mettre à jour de l'inventaire des arbres remarquables de la forêt de soignes	<ul style="list-style-type: none"> 144 arbres remarquables ont été caractérisés en Forêt de Soignes en 2013 et 2014 et une base de données a été créée sous SIG en vue du traitement cartographique de l'information 	100%	<ul style="list-style-type: none"> En juin-juillet 2021 un état des lieux de tous les arbres remarquables repris dans le tableau en annexe du plan de gestion a été fait : mesures de la circonférence, état sanitaire. Des interventions nécessaires pour leur mise en évidence ont également été effectuées (couper des arbres et arbustes qui gênent leur visibilité dès les chemins et sentiers). 	<p>Suivre et mettre à jour de l'inventaire des arbres remarquables de la Forêt de Soignes de façon systématique et bisannuelle</p> <p>Ajouter la localisation des arbres remarquables accessibles sur RouteYou</p>	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation des SIG pour transmettre l'information à RouteYou 	100%	<ul style="list-style-type: none"> Une mise à jour ayant été faite en 2021, le prochain passage est prévu en 2023 La localisation des arbres remarquables accessibles est visible sur la plateforme RouteYou 	<p>Mettre à jour de l'inventaire des arbres remarquables de la Forêt de Soignes tous les deux ans)</p> <p>Ajouter la localisation des arbres remarquables accessibles sur OSM</p>	<ul style="list-style-type: none"> Via SIG et liste des arbres remarquables 	Indéfini
1.4	Réaliser l'inventaire forestier et sanitaire de la forêt de soignes										
1.4.1	Réaliser l'inventaire forestier de la Forêt de Soignes	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un inventaire forestier en 2008 avec la collaboration de l'université de Gembloux Agro-Bio Tech (ULg). Développement d'un logiciel d'encodage (Gembloux Agro-Bio Tech) Inventaire d'une coupe différente chaque année (8 coupes soit une rotation de 8 ans entre deux passages sur une même coupe). 	100%		Réaliser l'inventaire de la coupe III	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation du logiciel IFA via ordinateur de terrain 	100%	<ul style="list-style-type: none"> Les données extraites de cet inventaire sont disponibles dans le Rapport d'activité 2022 & Tableau d'indicateurs 2022 	Réaliser l'inventaire de la coupe IV	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation du logiciel IFA via ordinateur de terrain 	Indéfini
1.4.2	Réaliser le monitoring santé	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un suivi sanitaire (hêtres & chênes) annuel encadré par l'UCL via marché d'un montant annuel de 18.500 € TVAC 	100%	<ul style="list-style-type: none"> Le rapport met en évidence une augmentation de la défoliation de 0.24% par an pour les hêtres, qui pourrait être en grande partie expliqué par l'augmentation de l'âge des arbres au cours de la période. Néanmoins, le seuil critique de résistance n'a pas été dépassé. Aucune accélération de la dégradation de l'état sanitaire n'est à déplorer. 	<p>Mise en place d'un nouveau protocole simplifié (méthode DEPERIS) pour l'inventaire sanitaire et introduction d'essences supplémentaires pour le suivi (frêne , érable , pins , chêne sessile)</p> <p>Mise en place d'un suivi sanitaire de frêne en interne</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un nouveau marché pour 4 ans (29.327,64 € TVAC /an et 59.189,64 € TVAC la 1^{re} année) 	100%		Continuer le suivi et ajouter une essence supplémentaire chaque année (2022 = chêne sessile etc)	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation du marché mis en place 	Indéfini

Avant 2022					2022				2023 +			
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet	
1.4.3	Participer aux travaux de l'Observatoire Wallon de la Santé des Forêts (OWS)	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un partenariat avec Observatoire Wallon de la Santé des Forêts (OWSF) • Formation poussée pour deux gardes forestiers 	100%	<ul style="list-style-type: none"> • Deux gardes forestiers font partie du réseau d'observateurs qui bénéficient d'une formation poussée sur la connaissance des champignons, insectes et symptômes associés. Cette collaboration doit permettre de renforcer la vigilance et les moyens d'action pour la lutte des organismes pathogènes. 	Poursuivre la participation	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le partenariat avec Observatoire Wallon de la Santé des Forêts (OWSF) • Formation poussée pour deux gardes forestiers 	100%		Poursuivre la participation	Cf 2022	indéfini	
1.5	Réaliser des études nécessaires à la gestion des bois et forêts											
1.5	Réaliser des études nécessaires à la gestion des bois et forêts	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une étude interne (2016) en vue d'installer un réseau de balisage « knooppunten » le long du réseau récréatif • Réalisation de comptage « chiens » pour quantifier la pression du chien sur le massif forestier. 	90%	<ul style="list-style-type: none"> • L'étude a été timidement poursuivie en 2017 par manque de temps. Le suivi est repris par la Fondation de Soignes depuis 2019. La Fondation veillera à homogénéiser et à aligner ces initiatives au niveau des trois régions concernées. 	Réaliser des études nécessaires à la gestion des bois et forêts	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du réseau « knooppunten » prise en charge par la Fondation Forêt de Soignes • Poursuite des campagnes de comptages « chiens » 	100%		Réaliser des études nécessaires à la gestion des bois et forêts	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des campagnes de comptages « chiens » 	indéfini	
1.6	Appuyer et développer la cartographie des bois et forêts											
1.6	Appuyer et développer la cartographie des bois et forêts	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du logiciel Locus Gis pour le relevé de terrain (désignation, observation faune ...) via abonnement (3.698,46 € TVAC pour 4 ans pour 10 licences) • Création de divers templates Locus Gis (arbres dangereux , gestion invasives, cloisonnements d'exploitation ,...) • Mise à jour des données Open Street Map & Google • Mise en place d'une carte interactive sur le site internet https://www.foret-de-soignes.be/ 	100%		Appuyer et développer la cartographie des bois et forêts	<ul style="list-style-type: none"> • Création de nouveau template selon les besoins du terrain • Nettoyage et homogénéisation de la base de données cartographiques Paola • Poursuivre les relevés de terrain 	100%		<ul style="list-style-type: none"> • Depuis 2019 , 9.713 arbres objectifs (marqués avec des points blancs) et 2.209 arbres habitats (marqués à la griffe avec un H) qui ont été relevés et caractérisés sur le terrain • Une multitude d'autres données ont été collectées sur le terrain (arbres dangereux , dépôts clandestins, inventaire sanitaire, etc) 	Appuyer et développer la cartographie des bois et forêts	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les relevés de terrain • Création de nouvelles couches cartographiques en fonction des besoins du département 	indéfini
1.7	Suivre les développements des sciences forestières											
1.7.1	Subventionner les asbl pour la communication et la formation de la forêt	<ul style="list-style-type: none"> • Suvention de 3000 € TVAC en 2016 pour l'asbl « Amis de la Forêt de Soignes » 	100%	<ul style="list-style-type: none"> • destinée à l'édition d'un guide « Faune - Flore » spécifique à la Forêt de 	Subventionner les asbl pour la communication et la formation de la forêt	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune demande en 2022 	100%		Subventionner les asbl pour la communication	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les subventions 	indéfini	

				Soignes (couverture de frais de rétribution de tiers et de sous-traitants). Celui-ci est paru début 2021.					et la formation de la forêt		
	Avant 2022				2022				2023 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
2	Elaborer une stratégie globale de gestion durable des bois, forêts et sites naturels										
2.1	Garantir la certification FSC® (FSC-c020343) de la forêt de soignes										
2.1	Garantir la certification FSC® (FSC-c020343) de la forêt de soignes	• Audit annuel (3.225,95 € TVAC)	100%	• Certification en place depuis 2004	Garantir la certification FSC® (FSC-c020343) de la forêt de soignes	• Audit annuel (3.225,95 € TVAC)			Garantir la certification FSC® (FSC-c020343) de la forêt de soignes	• Audit annuel (3.225,95 € TVAC)	indéfini
2.2	Réaliser les plans de gestion des bois et forêts										
2.2.1	Faire traduire les PG de la FdS (et les RN) et élaborer diverses études liées aux PG	• Traduction des PG	100%	• Le projet de nouveau plan de gestion de la Forêt de Soignes (environ 1.000 pages) a fait l'objet d'une traduction FR-NL en 2016 (Livre I) et 2017 (Livre II et III). Des résumés ont été rédigés et mis à disposition du grand public via le site web de BE et le site web de la Fondation forêt de Soignes							terminé
2.2.2	Préparer l'approbation et la consultation publique du plan de gestion de la forêt de Soignes	• Soumission aux cabinets ministérielles • Approbation par le gouvernement • Enquête publiques	100%	• Le projet de nouveau plan de gestion de la Forêt de Soignes validé par la direction générale de BE a été soumis le 30 juin 2017 aux cabinets des Ministres Fremault (Environnement) et Vervoort (Patrimoine). Des discussions inter-cabinets ont eu lieu durant l'été et l'automne et ont donné lieu à des demandes de modification du contenu du projet de plan de gestion portant principalement sur les surfaces de hêtraie cathédrale à maintenir. Le passage en première lecture au gouvernement, et partant l'enquête publique, ont dès lors dû être postposées à 2018. L'enquête publique a été lancée le 15 mai 2018 et terminée le 15 juillet 2018. Le 18 Juillet 2019 le plan de gestion a été adopté par le gouvernement par arrêté							terminé
2.2.3	Elaborer le nouveau PG de la Forêt de Soignes	• Mise en place du nouveau plan de gestion (2019)	100%								terminé

		Avant 2022				2022				2023 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet	
2.3	Collaborer à l'élaboration des arrêtés de désignation natura 2000											
2.3	Collaborer à l'élaboration des arrêtés de désignation natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> participation à la relecture des Arrêtés de désignation Natura 2000 	100%	<ul style="list-style-type: none"> Le Département Forêt a participé à la relecture des Arrêtés de désignation Natura 2000 rédigés par le Département Biodiversité de la DEV. 							terminé	
2.4	Réaliser l'élaboration des arrêtés de désignation des réserves naturelles et forestières											
2.4	Réaliser l'élaboration des arrêtés de désignation des réserves naturelles et forestières	<ul style="list-style-type: none"> Participation la préparation de l'actuel « Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 15 Décembre 2016 modifiant les arrêtés de désignation des réserves naturelles et forestières relatifs à la Forêt de Soignes en Région de Bruxelles-Capitale ». 	100%	<ul style="list-style-type: none"> En particulier, le Département Forêt a proposé et préparé l'extension de la réserve forestière intégrale du Grippensdelle. Cette extension a été proposée dans le cadre du projet Unesco (cf. A1S03O05P04). 							terminé	
3	Assurer la gestion technique et l'entretien récurrents des bois, forêts et sites naturels											
3.1	Introduction											
3.2	Gérer les peuplements des bois et forêts selon les PG											
3.2.1	Assurer le suivi des plantations (dégagement, taille et élagage)	<ul style="list-style-type: none"> Regarnissage en cas de mortalité, dégagement des plants concurrencés par la ronce ou fougère aigle ou autre , taille de formation , élagage. 	100%	<ul style="list-style-type: none"> 	Assurer le suivi des plantations (dégagement, taille et élagage)	<ul style="list-style-type: none"> Regarnissage en cas de mortalité, dégagement des plants concurrencés par la ronce ou fougère aigle ou autre , taille de formation , élagage 	100%		Assurer le suivi des plantations (dégagement, taille et élagage)	Cf 2022	indéfini	
3.2.2	Assurer la régénération par des nouvelles plantations	<ul style="list-style-type: none"> Plantation en cellules : diamètre de 5m pour 20 plants de l'essence principale et 12 de l'essence accompagnatrice (gainage) Commande de plantes forestiers de provenance recommandable en pépinière 	100%	<ul style="list-style-type: none"> En 2021 : 17.610 plants – dont 940 hêtres et 10.700 chênes sessiles - ont été plantés 	Assurer la régénération par des nouvelles plantations	<ul style="list-style-type: none"> Plantation en cellules : diamètre de 5m pour 20 plants de l'essence principale et 12 de l'essence accompagnatrice (gainage) Commande de plantes forestiers de provenance recommandable en pépinière Marché mis en place pour la récolte et éducation de semences forestières (chêne sessile) pour un montant de 18.338 € TVAC) 	100%	<ul style="list-style-type: none"> En 2022 : 14.598 plants – dont 7.000 chênes sessiles Récolte de minimum 250 kg de glands de chêne sessiles 	Assurer la régénération par des nouvelles plantations	<ul style="list-style-type: none"> Plantation en cellules Commande de plantes forestiers en pépinière Re-plantation des plants venant des semences forestières récoltées (dès 2024 – 2025) 	indéfini	

		Avant 2022			2022				2023 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
3.2.3	Désigner les arbres d'avenir et les arbres habitats	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'application SIG pour la localisation et caractérisation des arbres habitats et objectifs Marquage des arbres objectifs (points blancs) et habitats (« H » griffé sur le tronc) 	15%		Désigner les arbres d'avenir et les arbres habitat	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'application SIG pour la localisation et caractérisation des arbres habitats et objectifs Marquage des arbres objectifs (points blancs) et habitats (« H » griffé sur le tronc) 	20%	<ul style="list-style-type: none"> Entre 2020 et 2022 9.713 arbres objectifs et 2.209 arbres habitats qui ont été relevés et caractérisés sur le terrain. Pour une surface d'environ 300 ha soit 31 arbres objectifs/ha et 7 arbres habitats/ha 	Continuer de Désigner les arbres d'avenir et les arbres habitats	Cf 2022	Jusqu'en 2027
3.3	Entretien des bois, forêts et sites naturels										
3.3.1	Gérer le CSC entretien voiries, maintenir les voiries, chemins et sentiers en bon état	<ul style="list-style-type: none"> Marché public pour l'entretien des voiries pour un montant annuel de 205.911,75 € TVAC Petits travaux de réfection effectués en régie 	100% pour les travaux panifiés chaque année		Gérer le CSC entretien voiries, maintenir les voiries, chemins et sentiers en bon état	<ul style="list-style-type: none"> Marché public pour l'entretien des voiries pour un montant annuel de 205.911,75 € TVAC Petits travaux de réfection effectués en régie 	100% pour les travaux panifiés en 2022		Gérer le CSC entretien voiries, maintenir les voiries, chemins et sentiers en bon état	<ul style="list-style-type: none"> Marché public pour l'entretien des voiries pour un montant annuel de 205.911,75 € TVAC Petits travaux de réfection effectués en régie 	indéfini
3.3.2	Gérer le CSC récolte des déchets, maintenir le bon état de propreté des bois et forêts	<ul style="list-style-type: none"> Marché public pour la récolte par hippotraction des poubelles en forêt pour un montant annuel de 75.443,58€ TVAC (4 reconductions de 2018 à 2021) 	100%		Gérer le CSC récolte des déchets, maintenir le bon état de propreté des bois et forêts	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un nouveau marché de collecte par hippotraction pour 4 années pour un montant de 28.774 € / an TVAC pour le lot 1 & 2 et 17.953,98 € / an TVAC pour le lot 3 	100%		Gérer le CSC récolte des déchets, maintenir le bon état de propreté des bois et forêts	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation du marché de collecte des déchets par hippotraction 	indéfini
3.3.3	Gérer et maintenir les infrastructures d'accueil du public (bancs, signalisation, ...) en bon état	<ul style="list-style-type: none"> Marché public sur les 3 régions pour la commande de mobilier forestier et signalisation uniformes sur l'ensemble du massif. 	100%	<ul style="list-style-type: none"> Signalisation pour un montant de 11.960,00 € en 2018 et 4.467 € en 2019 Mobilier forestier pour un montant de 108.040,01€ en 2018, et 54.532,99€ en 2019 En 2020 : 14 poubelles, 481 bornes de signalisation et 397 pictogrammes ont été livrés 	Gérer et maintenir les infrastructures d'accueil du public (bancs, signalisation, ...) en bon état	<ul style="list-style-type: none"> Nouveau marché d'un an mis en place pour la commande de pictogrammes et panneaux d'informations/éducatifs pour un montant de 18.586,93 € TVAC Utilisation d'un marché « scierie mobile » pour la création de mobilier forestier en régie avec du bois d'éclaircies pour un montant de 4356,00 €/an TVAC durant 4 ans 	100%	<ul style="list-style-type: none"> Commande et réception de 1.491 pictogrammes Commande et réception de 5 grand panneaux d'information, 5 panneaux latéraux et 3 panneaux éducatifs 	Gérer et maintenir les infrastructures d'accueil du public (bancs, signalisation, ...) en bon état	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un nouveau marché de reconduction pour commander les pictogrammes à remplacer Utilisation du marché scierie mobile 	indéfini

		Avant 2022				2022				2023 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Fin projet	
3.4	Gérer les dossiers techniques ponctuels, d'opportunité et de réaction											
3.4.1	Gérer les dossiers techniques ponctuels, d'opportunité et de réaction	<ul style="list-style-type: none"> Participation au projet de tunnel en dessous de la ligne de chemin de fer 161 Participation à la construction d'un mémorial en forêt pour les victimes des attentats du 22 mars 2016 	100%	<ul style="list-style-type: none"> Tunnel inauguré le 4 mai 2021 Mémorial terminé durant le 1^{er} trimestre 2017 	Gérer les dossiers techniques ponctuels, d'opportunité et de réaction	<ul style="list-style-type: none"> En fonction des futurs dossiers 			Gérer les dossiers techniques ponctuels, d'opportunité et de réaction	<ul style="list-style-type: none"> En fonction des futurs dossiers 	Indéfini	
3.4.2	Gérer les dossiers des impétrants (SIBELGA, VIVAQUA, ...)	<ul style="list-style-type: none"> Suivi dossier SIBELGA d'installation de conduite de gaz en Forêt de Soignes Suivi dossier Proximus d'installation de pylône GSM Suivi dossier ELIA d'installation de câble haut voltage enterré Suivi dossier S.A. ERICSSON d'installation de câble basse tension enterré et de fibre optique 	100%	<ul style="list-style-type: none"> Dossier ELIA : verbalisation d'un sous-traitant déversant de la bentonite dans la réserve UNESCO. Remise en ordre à charge de l'entrepreneur 							Indéfini	
3.4.3	Gérer les dossiers et contacts avec Bruxelles-Mobilité (sécurité, gestion des routes, ...)	<ul style="list-style-type: none"> Collaboration pour la mise en place d'une nouvelle procédure tempête Collaboration pour le développement d'un projet RER vélo Élagage en régie des arbres en bordure de voirie 	% 100%		Gérer les dossiers et contacts avec Bruxelles-Mobilité (sécurité, gestion des routes, ...)	<ul style="list-style-type: none"> Collaboration pour la mise en place d'une nouvelle procédure tempête Collaboration pour le développement d'un projet RER vélo Élagage en régie des arbres en bordure de voirie 	% 100%		Gérer les dossiers et contacts avec Bruxelles-Mobilité (sécurité, gestion des routes, ...)	<ul style="list-style-type: none"> Collaboration pour la mise en place d'une nouvelle procédure tempête Collaboration pour le développement d'un projet RER vélo Élagage en régie des arbres en bordure de voirie 	Indéfini	
3.4.4	Collaborer dans le dossier d'extension du Ring	<ul style="list-style-type: none"> Le Département Forêt suivait le déroulement des discussions autour du projet d'extension du Ring à hauteur du bois du Laerbeek. Depuis le transfert de la troisième brigade vers la DEV ce chantier sera entièrement suivi par la DEV. 										
3.4.5	Gérer les dossiers des aspects fonciers, de bornage...	<ul style="list-style-type: none"> Suivre les dossiers de bornage en bonne relation avec les géomètres experts et architectes paysagistes de BE 			Gérer les dossiers des aspects fonciers, de bornage	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place les différentes missions de bornage et participer aux concertations concernant les dossiers : Trois-Fontaines / Drève Gouvernementale / Clos des Chênes 	Trois-Fontaines : 10% Drève Gouvernementale : 80% Clos des Chênes : 90%	<ul style="list-style-type: none"> Dossier Trois-Fontaines qui fait l'objet d'une mission de bornage effectuée par un géomètre-expert. Dossier Drève Gouvernementale qui est à été l'objet de plusieurs réunions entre BE et les communes concernées. Le dossier est 	Poursuivre la gestion des dossiers des aspects fonciers, de bornage		Indéfini	

									actuellement entre les mains de la commune de Woluwe-Saint-Pierre. • Dossier Clos des Chênes qui est en cours de finalisation (les plans ont été faits et les riverains consultés, il ne reste que la pose physique de bornes).			
Avant 2022					2022				2023 +			
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Fin projet	
3.5	Planifier, organiser et suivre le travail des deux brigades											
3.5	Planifier, organiser et suivre le travail des deux brigades	<ul style="list-style-type: none"> Personnel forestier : 40 personnes (1A, 3B, 9C, 27 D/E) 2 brigades forestières (terrain) Personnel de bureau (3 assistants et 1 ingénieur forestier) Collaboration efficace entre le bureau et le terrain 	100%	<ul style="list-style-type: none"> Surface sous gestion de 1.659 ha en Forêt de Soignes et 80 ha en Bois périphériques (Buysdelle , Poelbos ,...) 	Planifier, organiser et suivre le travail des deux brigades	<ul style="list-style-type: none"> Personnel forestier : 40 personnes (1A, 3B, 9C, 27 D/E) 2 brigades forestières (terrain) Personnel de bureau (3 assistants et 1 ingénieur forestier) Collaboration efficace entre le bureau et le terrain 	100%	<ul style="list-style-type: none"> Surface sous gestion de 1.659 ha en Forêt de Soignes et 80 ha en Bois périphériques (Buysdelle , Poelbos ,...) 	Planifier, organiser et suivre le travail des deux brigades	• Cf 2022	Indéfini	
3.6	Assurer le martelage, la vente de bois et le suivi des exploitations											
3.6	Assurer le martelage, la vente de bois et le suivi des exploitations	<ul style="list-style-type: none"> Suivre le tableau de passage en éclaircie (cf plan de gestion 2019) Mise en place d'une vente de bois annuelle Mise en place d'un cahier de la ventes des bois contenant les conditions d'exploitation, les personnes de contact, les différents lots et la cartographie correspondante Communication concernant la vente des bois sur le site de la Forêt de Soignes , ANB, BE et Finshop Communication vers les communes Contrôle journalier des exploitations par les gardes forestiers 	100%	<ul style="list-style-type: none"> En 2020 et 2021, environ 200 ha de forêt ont été parcourus en martelage d'éclaircie et de sécurisation. Dont environ 55 ha en type de gestion 4 (chênaie mélangée) , 11 ha en type 2 (Hêtraie irrégulière), 88 ha en type 1a (Hêtraie à objectif « cathédrale »), 16 ha en type 5 (Peuplement de résineux) et 1000 m de lisière le long du ring Exercice 2021 : 9 lots pour un volume total de 2.914 m³ et un montant de 123.862 € 	Assurer le martelage, la vente de bois et le suivi des exploitations	<ul style="list-style-type: none"> Suivre le tableau de passage en éclaircie (cf plan de gestion 2019) Mise en place d'une vente de bois annuelle groupée avec la vente de la région flamande Mise en place d'un cahier de la ventes des bois contenant les conditions d'exploitation, les personnes de contact, les différents lots et la cartographie correspondante Communication concernant la vente des bois sur le site de la Forêt de Soignes , ANB, BE et Finshop 	100%	<ul style="list-style-type: none"> Exercice 2022 : 8 lots pour un volume total de 3.833 m³ et un montant de 247.478 € 	Assurer le martelage, la vente de bois et le suivi des exploitations	<ul style="list-style-type: none"> Cf 2022 La vente aura lieu le 20 octobre 2022 	Indéfini	

<ul style="list-style-type: none"> • Communication vers les communes • Contrôle journalier des exploitations par les gardes forestiers 											
Avant 2022						2022			2023 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Fin projet
3.7	Assurer le suivi des lisières										
3.7	Assurer le suivi des lisières	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de fiches « arbres dangereux » à rentrer mensuellement • Sécurisation en régie ou via marché abattage et travaux de sécurisation pour un montant de 110.000 € / an TVAC 	100%	<ul style="list-style-type: none"> • En 2021 : 217 abattages et 42 élagages de sécurisations 	Assurer le suivi des lisières	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de fiches « arbres dangereux » à rentrer mensuellement • Sécurisation en régie ou via marché abattage et travaux de sécurisation pour un montant de 110.000 € / an TVAC • Marché supplémentaire d'un an mis en place pour la sécurisation des lisières (montant de 14.373,6 € TVAC) 	100%	<ul style="list-style-type: none"> • En 2022 : 146 abattages et 6 élagages de sécurisations 		<ul style="list-style-type: none"> • Cf 2022 	Indéfini
3.8	Actualiser le dispositif de sécurité dans et autour des forêts face aux risques de chutes d'arbres										
3.8	Actualiser le dispositif de sécurité dans et autour des forêts face aux risques de chutes d'arbres	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une nouvelle procédure tempête étendue en coordination avec Bruxelles Mobilité, Bruxelles Prévention et Sécurité et d'autres partenaires 	%		Actualiser le dispositif de sécurité dans et autour des forêts face aux risques de chutes d'arbres	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une nouvelle procédure tempête étendue en coordination avec Bruxelles Mobilité, Bruxelles Prévention et Sécurité et d'autres partenaires 	%		Actualiser le dispositif de sécurité dans et autour des forêts face aux risques de chutes d'arbres	<ul style="list-style-type: none"> • Cf 2022 	Indéfini
4	Mettre en œuvre des projets d'aménagements à plus long terme pour augmenter la biodiversité										
4.1	Réaliser des aménagements pour les espèces rares et protégées										
4.1	Réaliser des aménagements pour les espèces rares et protégées	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de divers aménagements pour la protection des espèces rares (ex salamandre tachetée , carabe doré, lucane cerf-volant ...) • Suivi et surveillance des espèces rares en collaboration avec le département biodiversité 	100%		Entretien des aménagements réalisés pour les espèces rares	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi et surveillance des espèces rares en collaboration avec le département biodiversité • Entretien régulier des aménagements 	100%		Entretien des aménagements réalisés pour les espèces rares	<ul style="list-style-type: none"> • Cf 2022 	Indéfini
4.2	S'investir et soutenir les projets de reconnexion de la forêt de soignes										
4.2.1	S'investir dans l'écoduc Chaussée de La Hulpe	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de faisabilité effectuée en 2015 • Installation de deux écobuses • Étude géotechnique effectuée en 2021 	10%		S'investir dans l'écoduc Chaussée de La Hulpe	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à accompagner le projet dans son 	10%		S'investir dans l'écoduc Chaussée de La Hulpe	<ul style="list-style-type: none"> • Cf 2022 	Indéfini

Avant 2022					2022				2023 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Fin projet
4.2.2	Participer au projet EU LIFE- OZON	• Participation financière au projet OZON (300.000 € pour la région Bruxelles-Capitale)	100%								Terminé
5	Mettre en œuvre le schéma de structure interrégional pour la forêt de soignes										
5.1	Assurer la collaboration interrégionale en général										
5.1	Assurer la collaboration interrégionale en général	<ul style="list-style-type: none"> Participer activement à la vision commune du schéma de structure Mise en place d'une plateforme participative pilotée par la Fondation Forêt de Soignes et se composant de tous les acteurs intervenants en Forêt de Soignes Mise en place d'un marché pour la coordination de la plateforme Forêt de Soignes (26.638,15 € TVAC) . Mise en place d'un second marché dans le but d'assurer la transition de la coordination et des activités vers la Fondation Forêt de Soignes (45.242,20 € TVAC) Mise en place d'une dernier marché « tampon » en attendant la mise en place de la Fondation Forêt de Soignes (21.546,56 € TVAC) Mise en place de la Fondation Forêt de Soignes en 2019 	100%	<ul style="list-style-type: none"> Premier marché orienté autour des 3 axes : Axe « gestion quotidienne » de la structure de communication : secrétariat Axe « communication » : gestion du site internet de la Forêt de Soignes, rédaction de News sous format digital et rédaction et édition de la revue interrégionale « Vue sur Soignes » Axe « dynamique participative » : organisation d'après-midi de la Forêt de Soignes, réunions de la Plateforme, gestion de processus de dialogue entre acteurs ciblés. En matière de collaboration interrégionale plusieurs réunions ont été menées durant le marché : 1 réunion de concertation interministérielle ; 1 réunion de concertation entre les 3 directeurs régionaux ; 1 réunion du Comité de concertation ; 5 réunions du comité de pilotage. 	Assurer la collaboration interrégionale en général	<ul style="list-style-type: none"> Mission prise en charge par la Fondation Forêt de Soignes 	100%		Assurer la collaboration interrégionale en général	• Cf 2022	Indéfini
5.2	Mise en œuvre d'une stratégie commune de communication										
5.2	Mise en œuvre d'une stratégie commune de communication	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation durant le marché de coordination de la plateforme Forêt de Soignes : 1 amélioration du site internet sur base d'une enquête de satisfaction déjà réalisée : « Optimisation website Zoniënwood van 6 oktober 2014 » 8 éditions d'E-Soignes plus étoffées par un recours aux différents acteurs (témoignages) 3 publications de la revue « Vue sur Soignes » 	100%		Mise en œuvre d'une stratégie commune de communication	<ul style="list-style-type: none"> Mission prise en charge par la Fondation Forêt de Soignes 		<ul style="list-style-type: none"> Reprise du site https://www.foret-de-soignes.be/ Mise en place de journée de la Forêt de Soignes et d'une action « ensemble pour la Forêt de Soignes » à destination des propriétaires de chiens 	Mise en œuvre d'une stratégie commune de communication	• Cf 2022	Indéfini

		3 réunions du Comité de rédaction « Vue sur Soignes » 1 conférence de presse 3 réunions du groupe de travail « Communication »									
Avant 2022					2022				2023 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Fin projet
5.3	Mise en œuvre d'une stratégie commune de conservation										
5.3	Mise en œuvre d'une stratégie commune de conservation	• Participation au projet OZON	100%								Terminé
5.4	Assurer le suivi pour le classement UNESCO										
5.4	Assurer le suivi pour le classement UNESCO	<ul style="list-style-type: none"> Inscription de réserve forestière intégrale le 7/08/2017 sur la liste du patrimoine mondial naturel de l'Unesco Faire reconnaître la Forêt de Soignes dans sa totalité et en tant qu'unité indépendante comme patrimoine mondial de l'Unesco Accueil et hébergement du secrétariat Unesco par la Fondation Forêt de Soignes Mise en place d'une JMC « joint meeting conférence » Rapport envoyé aux cabinets respectifs des trois régions 	%	<ul style="list-style-type: none"> JMC : Cette journée a eu lieu le 17 novembre 2021 et a permis de rassembler pas moins de 59 participants venant de 18 pays différents ainsi que les gestionnaires des trois régions et la fondation Forêt de Soignes. 	Assurer le suivi pour le classement UNESCO	<ul style="list-style-type: none"> Faire reconnaître la Forêt de Soignes dans sa totalité et en tant qu'unité indépendante comme patrimoine mondial de l'Unesco 	%		Assurer le suivi pour le classement UNESCO		Indéfini
5.5	Créer une fondation pour assurer le suivi et la réalisation des projets										
5.5	Créer une fondation pour assurer le suivi et la réalisation des projets	• Mise en place de la Fondation Forêt de Soignes en 2019	100%								Terminé
5.6	Aménager les portes d'entrées de la forêt de soignes										
5.5	Aménager les portes d'entrées de la forêt de soignes	• Aménagement de deux portes d'entrées : la porte Hippodrome et celle du Rouge-Cloître (placement important d'infrastructures d'accueil du public)	100%								Terminé
5.7	Collaborer dans le développement de la porte hippodrome : projet « droh!me »										
5.7	Collaborer dans le développement de la porte hippodrome : projet « droh!me »	<ul style="list-style-type: none"> Apporter une expertise quant au développement de ce projet de « pôle de récréation régional » Participation à la création de la « maison de la Forêt » 	100%		Collaborer dans le développement de la porte hippodrome : projet « droh!me »			Projet Droh!me mis en stand-by			indéfini
5.8	Mettre en œuvre la nouvelle signalisation										
5.8	Mettre en œuvre la nouvelle signalisation	• Cf point 3.3.3			Mettre en œuvre la nouvelle signalisation	• Cf point 3.3.3			Mettre en œuvre la nouvelle signalisation	• Cf point 3.3.3	
6	Accueillir, informer et sensibiliser le public										

Avant 2022					2022				2023 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Fin projet
6.1	Accueillir et encadrer les activités éducatives et informatives										
6.1.1	Organiser la quinzaine de la Forêt de Soignes	<ul style="list-style-type: none"> Organisation annuelle de la quinzaine de la Forêt de Soignes à destination de classe d'élève de l'enseignement primaire 	100%	<ul style="list-style-type: none"> Entre 3.000 et 5.000 élèves participants par an 	Organiser la quinzaine de la Forêt de Soignes	<ul style="list-style-type: none"> Annulation de l'évènement suite aux conditions COVID 	0%		Organiser la quinzaine de la Forêt de Soignes	<ul style="list-style-type: none"> Organisation annuelle de la quinzaine de la Forêt de Soignes 	indéfini
6.1.2	Accueillir et encadrer les activités éducatives des écoles, ONG...	<ul style="list-style-type: none"> Organisation régulière de balade , action de gestion , team building selon la demande 	100%		Accueillir et encadrer les activités éducatives des écoles, ONG...	<ul style="list-style-type: none"> Organisation régulière de balade , action de gestion , team building selon la demande 	100%		Accueillir et encadrer les activités éducatives des écoles, ONG...	<ul style="list-style-type: none"> Cf 2022 	indéfini
6.2	Assurer le suivi des activités des associations subventionnées centrées sur les bois, forêts et réserves										
6.2	Assurer le suivi des activités des associations subventionnées centrées sur les bois, forêts et réserves	<ul style="list-style-type: none"> Cf 1.7.1 			Assurer le suivi des activités des associations subventionnées centrées sur les bois, forêts et réserves	Cf 1.7.1			Assurer le suivi des activités des associations subventionnées centrées sur les bois, forêts et réserves	Cf 1.7.1	
6.3	Participer aux différentes plateformes										
6.3.1	Encadrer la plateforme de la Forêt de Soignes	<ul style="list-style-type: none"> Cf 5.1 & 5.2 			Encadrer la plateforme de la Forêt de Soignes	<ul style="list-style-type: none"> Cf 5.1 & 5.2 			Encadrer la plateforme de la Forêt de Soignes	<ul style="list-style-type: none"> Cf 5.1 & 5.2 	
6.4	Accueillir et encadrer les manifestations dans les bois et forêts										
6.4	Accueillir et encadrer les manifestations dans les bois et forêts	<ul style="list-style-type: none"> Manifestations (2021) : 7 cross, 34 marche/jogging, 3 VTT , 14 orientations , 13 autres manifestations ont été autorisés et encadrés par le département Forêt 	100%		Accueillir et encadrer les manifestations dans les bois et forêts	<ul style="list-style-type: none"> Manifestations (2022) : 9 cross, 37 marche/jogging, 4 VTT , 17 orientations , 16 autres manifestations ont été autorisés et encadrés par le département Forêt 	100%		Accueillir et encadrer les manifestations dans les bois et forêts	<ul style="list-style-type: none"> Encadrement en fonction des demandes 	indéfini
6.5	Participer à des événements										
6.5	Participer à des événements	<ul style="list-style-type: none"> Participation annuelle à la journée de la Forêt de Soignes depuis 2017 Participation aux événements suivants : Les Midis du Développement Urbain, Rouge-Cloître en Fête, Journée d'écoramassage du Lions Club, Campagne FSC® du WWF Belgique, Semaine interne de la Forêt à BE, Ensemble pour la forêt de Soignes !, JMC UNESCO 	100%		Participer à des événements	<ul style="list-style-type: none"> Participation annuelle à la journée de la Forêt de Soignes depuis 2017 Participation aux événements suivants : Ensemble pour la forêt de Soignes !, Fête de l'environnement 	100%		Participer à des événements	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux événements qui seront prévus 	indéfini
6.6	Répondre aux demandes d'informations et appuyer des projets de sensibilisation										

		Avant 2022				2022				2023 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Fin projet	
6.6	Répondre aux demandes d'informations et appuyer des projets de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> Réponse aux questions et demandes par mail/téléphone ou de vives-voix via réunion de terrain Rassemblement des questions et plaintes dans une base de données. Publication d'une FAQ sur le site Forêt de Soignes Moments de rencontre régulièrement mis en place avec les utilisateurs de la forêt 	100%		Répondre aux demandes d'informations et appuyer des projets de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> Réponse aux questions et demandes par mail/téléphone ou de vives-voix via réunion de terrain Rassemblement des questions et plaintes dans une base de données. Publication d'une FAQ sur le site Forêt de Soignes Moments de rencontre régulièrement mis en place avec les utilisateurs de la forêt 	100%		Répondre aux demandes d'informations et appuyer des projets de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> Cf 2022 	indéfini	
7	Communiquer sur les bois, forêts et la nature											
7.1	Diffuser des informations sur le website de BE											
7.1	Diffuser des informations sur le website de BE	<ul style="list-style-type: none"> Création régulière d'articles/news publiés sur le site internet de BE 	100%	<ul style="list-style-type: none"> 8 publications entre 2018 et 2021 	Diffuser des informations sur le website de BE	<ul style="list-style-type: none"> Création régulière d'articles/news publiés sur le site internet de BE 	100%	<ul style="list-style-type: none"> 2 publications en 2022 	Diffuser des informations sur le website de BE	<ul style="list-style-type: none"> Cf 2022 	indéfini	
7.2	Rédiger et préparer des articles, brochures, panneaux											
7.2	Rédiger et préparer des articles, brochures, panneaux	<ul style="list-style-type: none"> Publication en collaboration avec les autres régions de « Vue sur Soignes » Publication de 23 articles depuis 2016 (revues « nature », scientifiques, forestières, ...) Création de panneaux explicatifs pour les exploitations forestières (pour chaque lot) Mise à jour des panneaux d'informations (contenu et forme) 	100%		Rédiger et préparer des articles, brochures, panneaux	<ul style="list-style-type: none"> Publication en collaboration avec les autres régions de « Vue sur Soignes » Publication de 23 articles depuis 2016 (revues « nature », scientifiques, forestières, ...) Création de panneaux explicatifs pour les exploitations forestières (pour chaque lot) Mise à jour des panneaux d'informations (contenu et forme) 	90%		Rédiger et préparer des articles, brochures, panneaux	<ul style="list-style-type: none"> Publication en fonction des besoins et demandes Création de panneaux explicatifs pour les exploitations forestières (pour chaque lot) 	indéfini	
7.3	Optimiser le website Forêt de Soignes avec les autres régions											
7.3	Optimiser le website Forêt de Soignes avec les autres régions	<ul style="list-style-type: none"> Optimisation du site effectué par la Fondation Forêt de Soignes 	80%		Optimiser le website Forêt de Soignes avec les autres régions	<ul style="list-style-type: none"> Optimisation du site effectué par la 	90%		Optimiser le website Forêt de	<ul style="list-style-type: none"> Optimisation continue du site 	indéfini	

Avant 2022					2022				2023 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Fin projet
7.4 Répondre aux demandes de la presse											
7.4	Répondre aux demandes de la presse	<ul style="list-style-type: none"> Réponses régulières aux demandes de la presse 		<ul style="list-style-type: none"> Les sujets principaux traités en 2016 et 2017 sont : Le projet OZON et ses réalisations ; Le changement climatique et son impact pour la Forêt de Soignes ; La certification forestière FSC® ; La reconnaissance UNESCO ; La Journée de la Forêt de Soignes. 	Répondre aux demandes de la presse		<ul style="list-style-type: none"> Réponses régulières aux demandes de la presse 	<ul style="list-style-type: none"> Les sujets principaux traités entre 2019 et 2022 concernant la forêt sont : Les effets du confinement sur la Forêt La présence sur le terrain des effectifs Les chiens et leur problématique vis-à-vis la faune JMC UNESCO Journée de la Forêt de Soignes Les effets de la sécheresse sur la forêt 	Répondre aux demandes de la presse	<ul style="list-style-type: none"> Réponses régulières aux demandes de la presse 	indéfini
8 Assurer la surveillance et la mise en œuvre de la législation nature et forêt											
8.1 Assurer le suivi administratif des pv et avertissements / p02 – assurer la surveillance des bois et forêts											
8.1	Assurer le suivi administratif des pv et avertissements / p02 – assurer la surveillance des bois et forêts	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance assurée par les gardes et surveillants forestiers Traitement administratif des PV et avertissements par le bureau Mise en place d'un numéro unique à destination des services d'urgence pour contacter le garde forestier de service 	100%	<ul style="list-style-type: none"> De 2014 à 2021 : 807 PV et avertissements ont été traités Les principaux reproches formulés par le personnel forestier à l'encontre des usagers concernent les dépôts clandestins en forêt, la non-tenue en laisse de chiens en zone de protection spéciale, la non-maîtrise des chiens (entre autres par les dogsitters), la circulation à pied, en vélo ou en moto en dehors des voies ouvertes à cet effet, les infractions contre l'ordonnance nature, ainsi que les PV pour stationnement. 	Assurer le suivi administratif des pv et avertissements / p02 – assurer la surveillance des bois et forêts	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance assurée par les gardes et surveillants forestiers Traitement administratif des PV et avertissements par le bureau 	100%		Assurer le suivi administratif des pv et avertissements / p02 – assurer la surveillance des bois et forêts	<ul style="list-style-type: none"> Cf 2022 	indéfini
9 Optimiser la législation forêt-nature											
9	Optimiser la législation forêt-nature	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction et finalisation ou publication au moniteur belge des législations Forêt-Nature Actualisation du code forestier 	80%	<ul style="list-style-type: none"> Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant désignation du site Natura 2000 - BE1000003 : « Zones boisées et zones humides 	Optimiser la législation forêt-nature	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction et finalisation ou publication au moniteur belge des législations Forêt-Nature 	90%	<ul style="list-style-type: none"> Nouveau Code forestier : un projet finalisé sera présenté au gouvernement fin 2022 	Optimiser la législation forêt-nature	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction et finalisation ou publication au moniteur 	indéfini

				<p>de la vallée du Molenbeek dans le Nord-Ouest de la Région bruxelloise » : paru au Moniteur belge le 28 avril 2016 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant désignation du site Natura 2000 – BE1000001 : « La Forêt de Soignes avec lisières et domaines boisés avoisinants et la Vallée de la Woluwe - complexe Forêt de Soignes - Vallée de la Woluwe » : paru au Moniteur belge le 13 mai 2016 ; • Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant les arrêtés de désignation des réserves naturelles et forestières relatifs à la Forêt de Soignes en Région de Bruxelles-Capitale : paru au Moniteur belge le 30 janvier 2017 ; • Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale déterminant l'équipement réglementaire spécifique de certains agents du service forestier de l'Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement : paru au Moniteur belge le 20 juin 2017 ; • Accord de coopération entre la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la création de la Fondation Forêt de Soignes et projet d'ordonnance : approbation en 3ème lecture attendue pour le premier trimestre 2018 (cf. A1S03005P05) ; • Arrêté d'exécution « Pêche » : en cours de rédaction en collaboration avec le Département Eau ; 		<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation du code forestier 				belge des législations Forêt-Nature	
10	Réaliser des sites techniques exemplaires pour les brigades forestières										
10	Réaliser des sites techniques exemplaires pour les brigades forestières	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un nouveau bâtiment pour la première brigade forestière • Restauration complète de la maison forestière située au 15, drève de St-Hubert • Travaux dans/sur la maison forestière située au 17, drève de St-Hubert 	100%	<ul style="list-style-type: none"> • L'inauguration a eu lieu le 27/03/2019 	Réaliser des sites techniques exemplaires pour les brigades forestières	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un nouveau bâtiment pour la seconde brigade forestière • Restauration complète de la maison du Meunier 	5%	<ul style="list-style-type: none"> • Un montant de 263.011€ HTVA est inscrit au budget 2018 pour une mission complète d'architecture. 	Réaliser des sites techniques exemplaires pour les brigades forestières	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un nouveau bâtiment pour la seconde 	2025

		<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de stabilité Forge de Jette • Rénovation du local situé dans le Chalet du Laerbeek • Réparation de la croix du mont de Calvaire du Bois de Dieleghem 				en vue d'y installer la Fondation pour la Forêt de Soignes .		<ul style="list-style-type: none"> • Le Département Architecture démarre cette mission en 01/2018 avec un travail sur la programmation en vue de préparer le cahier des charges de ladite mission. • Un comité d'accompagnement sera mis en place au démarrage avec l'ensemble des parties intéressées. • Un projet de réaménagement du site de la deuxième brigade a été lancé en 2019. Un concours d'architecture sera lancé et les procédures urbanistiques seront lancées. Le département espère disposer d'un nouveau site en 2025 		brigade forestière	
11	Assurer le suivi, l'entretien et la réparation du matériel et de l'équipement										
11	Assurer le suivi, l'entretien et la réparation du matériel et de l'équipement	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire régulier des équipements • Entretien journalier des outils et machines • Marché public pour la réparation d'outils , l'entretien d'engin , changement de pièce etc • Formation continue des équipes 	100%		Assurer le suivi, l'entretien et la réparation du matériel et de l'équipement	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire régulier des équipements • Entretien journalier des outils et machines • Marché public pour la réparation d'outils , l'entretien d'engin , changement de pièce etc • Formation continue des équipes 	100%	•	Assurer le suivi, l'entretien et la réparation du matériel et de l'équipement	• Cf 2022	indéfini